



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E174263

VALABLE JUSQU'AU 10/02/2026

ÉDITÉ LE

23/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/03/2018

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CAEN 2018B00331

Siret : 838 095 693 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3700743

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 78465635

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 78465635

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : MSL DAUVIN

330 RUE DE L'AVENIR
ZONE ARTISANALE RIVES DE L'ODON
14790 VERNON

Téléphone : 02 31 26 75 77

Fax :

Portable : 06 85 10 68 44

Site Internet : www.msl-dauvin.com

E-mail : contact@msl-dauvin.com

Responsabilité légale :

MARIE SEBASTIEN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / DENIS LAURE,
LOUISE, MICHELE CO-GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	11/02/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/06/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	09/02/2023
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	19/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	19/06/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	03/06/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/02/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	19/06/2025
o Ventilation mécanique	19/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.